



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du 13 décembre 2018

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION BIO CENTRE	CA 13 déc 2018
BOURGY	Emmanuel	SCEA LES RIOLLIÈRES	Producteurs	Titulaire CA	Présent
CREPIN	Sophie	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	Excusée
DAUBIGNARD	Louissette	CRA Centre	Institutionnels	Suppléant CA	absente
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	Présent
DURAND	Joël	GAEC VAL PRÉ VERT	Producteurs	Suppléant CA	absent
DYONET	Jacques	LA RICHE EN BIO	Consommateurs	Titulaire CA	Présent
FONTAINE	Olivier	CONSERVES DU BLAISOIS	Préparateurs	Suppléant CA	excusé
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	excusé
GAULANDEAU	Claude	EARL PONTIJOU	Producteurs	Titulaire CA	Excusé pouvoir E.Bourgy
GODIN	Bruno	BERIVAL	Distributeurs	suppléant CA	excusé
HAHUSSEAU	Yves Marie	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	excusé Pouvoir P.Vergnaud
JANSEN	Julien	GAEC DU COUDRAY	Producteurs	Titulaire CA	absent
LAMBERT	Pascal	DOMAINE LES CHESNAIES	Producteurs	Suppléant CA	absent
LELIÈVRE	Éric	FRSEA CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	absent
LESEURE	Philippe	LSDH	Préparateurs	Titulaire CA	excusé. Remplacé par S.Prost sans droit de vote
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	excusé
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	excusée pouvoir B.Dechene
POTHIER	Sylvain	POTHIER SYLVAIN	Producteurs	Titulaire CA	absent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	présent
RENART	Gilles	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	absent
RIFFARD	Philippe	SCA LE BIOTOPE	Producteurs	Titulaire CA	Excusé pouvoir JF Vincent
TROFLEAU	Martine	ASSOCIATION LA PRESLE	Consommateurs	Suppléant CA	absente
VAURS	Christophe	COOP DE FRANCE CENTRE	Institutionnels	Titulaire CA	absent
VERGNAUD	Pascal	MFR DE L'ORLEANAIS	Institutionnels	Titulaire CA	présent
VINCENT	Jean-François	FERME DE LA CHAUME AU CHAT	Producteurs	Titulaire CA	présent
ZOPPÉ	Agnès	BIOCOOP AU BOURGEON VERT	Distributeurs	Titulaire CA	absente

Autres : Jacques Sappei, Edith Lemerrier, Jean-Marie Mazenc.

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaire	Nombre de voix présente
Producteurs	6	4
Préparateurs	5	2
Distributeurs	2	0
Consommateurs	1	1
Institutionnels	4	3

Au total, 10 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Jean-François VINCENT rappelle l'ordre du jour :

HORAIRE	SUJET
9h30	Approbation du précédent procès-verbal
9h35	Revue du budget prévisionnel 2019
11h30	Questions diverses

1. Approbation du précédent compte-rendu

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 15 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Revue du budget prévisionnel 2019

Jacques Sappei présente les changements relatifs aux budgets prévisionnels 2019 par rapport au précédent conseil d'administration :

Du côté de l'effectif :

1. Edith Lemerancier a accepté la mission de « chargée de mission grandes cultures » pour un mi-temps, tout en conservant sa mission « Aval » pour un mi-temps.
2. Un pôle « grandes cultures » est créé au sein du réseau réunissant la chargée de mission grandes cultures et tous les conseillers techniques départementaux, actuellement au nombre de trois, quatre après le recrutement en cours du salarié au Gabel. Ce groupe coordonné par Jean-Christophe Grandin travaillera ensemble pour développer l'appui technique amont et la structuration de filière, en lien avec le groupe de travail « grandes cultures » constitué des référents professionnels de tous les départements.
3. La mission œnologie mise en place avec la CAB pourrait être suspendue un temps dû aux difficultés de la CAB de trouver le financement pour son mi-temps. Une réunion a lieu la semaine prochaine avec la CAB pour faire le point. Cette mission reste néanmoins au budget prévisionnel.

Jacques Sappei présente également l'évolution des effectifs au sein du réseau :

L'effectif opérationnel du réseau inscrit au budget

Bio Centre	10.6	+1.4
Gdab	2	+ 0.4
Gabbto	2	+ 0.4
Gabel	1	+ 0.8
Gabiec	1	0
Gabor	2	0
Gabb	0.7	0
Bio Berry	1	0
Total	20.3	+ 3

L'effectif de Bio Centre incluant le mi-temps sur l'œnologie sous-traité à la CAB.



Edith Lemerrier s'exprime sur sa prise de mission. Elle est satisfaite de l'organisation mise en place pour travailler avec les conseillers techniques. Elle exprime son regret de voir la partie Aval réduite tout en comprenant les impératifs budgétaires.

Le tour de table montre la satisfaction des membres du conseil par rapport à cette organisation.

Du côté financier:

Jacques Sappei présente le budget de l'ensemble du réseau, Bio Centre et les 7 autres structures départementales.

Budget prévisionnel 2019

Charges

CHARGES	BIO CENTRE	6 GABs + BB	TOTAL RESEAU
60 - Achat	97 650 €	107 700 €	205 350 €
61 - services extérieurs	42 180 €	38 830 €	78 810 €
62 - Autres services extérieurs	106 640 €	155 037 €	261 677 €
63 - Impôts et taxes	14 500 €	3 007 €	17 507 €
64 - Charges de personnel	522 091 €	398 722 €	920 813 €
65 - Autres charges de gestion courante	8 000 €	2 800 €	8 800 €
66 - Charges financières	1 000 €	100 €	1 100 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
68 - Dotation aux amortissements et dépréciations	- €	1 250 €	1 250 €
TOTAL DES CHARGES	790 061 €	705 246 €	1 495 307 €

Il attire l'attention du conseil sur les charges salariales qui sont supérieures à Bio Centre du fait notamment de la Taxe sur salaire. Ce point est à prendre en considération lors de l'embauche d'un nouveau salarié.

Budget prévisionnel 2019 Produits

Evolution produits
+ 190 k€
+15%

PRODUITS	BIO CENTRE	6 GABs + BB	TOTAL RESEAU
70 - Vente de produits fins, prestations de services marchand	109 750 €	140 150 €	249 900 €
Prestations de service Vives	50 000 €	55 700 €	105 700 €
Prestation de services autres	57 750 €	35 150 €	92 900 €
Ventes de marchandises	2 000 €	46 650 €	48 650 €
prestations diverses		2 650 €	2 650 €
74 - Subventions d'exploitation	612 086 €	442 066 €	1 054 162 €
Draaf animation	167 181 €	98 944 €	266 128 €
CR Animation	412 083 €	152 911 €	564 994 €
CR Diagnostic animation		14 750 €	14 750 €
CR CAP ASSD		40 000 €	40 000 €
CR BT		3 000 €	3 000 €
LEADER		6 521 €	6 521 €
A vos idées		25 870 €	25 870 €
Agences de l'eau	2 689 €	70 150 €	72 839 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL		13 000 €	13 000 €
Feeder Transfert	15 000 €	- €	15 000 €
Feeder PEI	11 893 €	3 000 €	14 893 €
GIEE		10 000 €	10 000 €
Coeder	2 250 €	- €	2 250 €
Divers	1 000 €	3 920 €	4 920 €
75 - Produits de gestion courante	88 000 €	102 800 €	170 800 €
Cultures productives	50 000 €	101 300 €	151 300 €
Cultures non	15 000 €	1 500 €	16 500 €
CA grande culture	3 000 €	- €	3 000 €
76 - Produits financiers	500 €	1 150 €	1 650 €
77 - Produits exceptionnels	- €	500 €	500 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	- €	- €
79 - Remboursement de formation et transfert de charge social	- €	1 675 €	1 675 €
TOTAL DES PRODUITS	790 346 €	688 341 €	1 478 687 €
2018	714 k€	578 k€	1 290 k€
RESULTAT			1 380 €

Taux sub
71%

Il attire l'attention sur les points suivants :

1. La convention avec la Draaf est validée. Le montant de l'aide obtenu est finalement supérieur de 25k€ par rapport à l'année dernière.
2. La Région augmente sa contribution de 60k€ pour la mission RHD et l'embauche de Pascal Veulin.
3. Le budget prévisionnel de l'ensemble du réseau est ainsi équilibré.
4. Le taux de subvention publique est de 71%.
5. L'évolution entre 2018 et 2019 est de 15% soit 190k€, ce qui correspond principalement aux 3 ETP supplémentaires.

3. Questions diverses

1- Prestations en élevage

Jacques Sappei présente une proposition travaillée par plusieurs salariés de Bio Centre et GAB pour la mise en place de prestations de conseil dont certaines payantes au profit des éleveurs.

Le conseil souhaite que cette proposition soit encore travaillée avec des professionnels pour ajuster l'offre et les prix.

2- Projet d'Inpact sur les AMAP

Jacques Dyonet revient sur le projet d'Inpact de mettre en place une coordination des AMAP en région Centre-Val de Loire. Il s'étonne que Bio Centre soit partenaire de ce projet.



Ce sujet ayant été abordé lors de la précédente réunion, le compte rendu est relu. Aucune décision de participation à cette action n'a été prise.

Le conseil exprime sa réserve quant à la pertinence de ce projet et ne souhaite pas de participation de Bio Centre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 11h30.

Fait à Romorantin, le 13 décembre 2018,

Le président

Jean-François Vincent



